



MINISTERE
DE L'INTERIEUR ET DE LA
SECURITE PUBLIQUE

REPUBLICQUE DU BENIN
DIRECTION GENERALE DE
LA POLICE REPUBLICAINE

TEL : 00229 21.31.34.80/ 21.31.34.81

01 BP : 353 COTONOU

Email : dgprbenin@yahoo.fr

Site : www.dgpr.bj

DECISION N° 2021-053 /DCPR/SG/DRHC/SA du 20 avril 2021
portant mutation de trente et un (31) officiers subalternes de la Police républicaine

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA POLICE REPUBLICAINE

- Vu** la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n°2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- Vu** la loi n°2017-41 du 29 décembre 2017 portant création de la Police républicaine telle que modifiée par la loi n°2020-14 du 03 juillet 2020 ;
- Vu** la loi n°2020-16 du 03 juillet 2020 portant statut spécial des personnels de la Police républicaine ;
- Vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- Vu** le décret n°2019-396 du 05 septembre 2019 portant composition du gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2019-430 du 02 octobre 2019 fixant la structure-type des ministères ;
- Vu** le décret n°2020-389 du 29 juillet 2020 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique ;
- Vu** le décret n°2016-041 du 25 janvier 2017 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Vu** le décret n°2018-006 du 17 janvier 2018 portant attributions, organisation et fonctionnement de la Police républicaine ;
- Vu** le décret n°2019-200 du 17 juillet 2019 portant nomination du Directeur général de la Police républicaine ;

pour les nécessités de service,

DECIDE :

Article premier

Les officiers subalternes de la Police républicaine dont les noms suivent, reçoivent les mutations ci-après :

SECRETARIAT GENERAL DE LA POLICE REPUBLICAINE

Relation des Services Publics, de la Presse et de la Communication

Commissaire de Police de première classe GBETO Marcellin pour emploi ;

COMMANDEMENT CENTRAL DES COMPAGNIES REPUBLICAINES DE SECURITE

Compagnie Républicaine de Sécurité 4 Porto-Novo

Chef service général : Commissaire de Police de première classe SAH Mathias D.

DIRECTION DES SPORTS, TIRS ET LOISIRS

Commissaire de Police de deuxième classe ALEDJI Abdou Raoufou pour emploi ;

DIRECTION DE LA SECURITE PUBLIQUE

Commissaire de Police de première classe ETCHIHA AFOHA Jean-Eudes Conrade pour emploi ;

Commissaire de Police de première classe DENANVIDE Gaspard pour emploi ;

Commissaire de Police de première classe MAHOUNON Vidjinnassou Paul pour emploi ;

DIRECTION DE LA POLICE JUDICIAIRE**Brigade Criminelle**

Commissaire de Police de deuxième classe OROU SIME NANSOUNON Orou Nam pour emploi ;

Office Central de Répression de la Cybercriminalité

Commissaire de Police de première classe NAGNIMI Abdel Razack pour emploi ;

Police Technique et Scientifique

Commissaire de Police de première classe KANGBETO Blanchard Baugard pour emploi ;

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA POLICE REPUBLICAINE DE L'ATACORA**Commissariat de l'arrondissement de Perma**

Commissaire : Commissaire de Police de deuxième classe MAKOU Didier ;

Peloton de Surveillance et d'Intervention

Commandant peloton : Commissaire de Police de deuxième classe TAMOU Abdoubaki

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA POLICE REPUBLICAINE DE L'ATLANTIQUE**Commissariat de l'arrondissement de Glo-Djigbé**

Commissaire : Commissaire de Police de première classe EKPELOU Thibeau Septime C. ;

Commissariat de l'arrondissement de Sékou

Commissaire : Commissaire de Police de première classe BABI Brouaï ;

COMMISSARIAT CENTRAL DE OUIDAH

Adjoint au commissaire central: Commissaire de Police de première classe OREKAN Fernand A. O. Rodrigue ;

Commissariat du 3^{ème} arrondissement de Ouidah

Commissaire : Commissaire de Police de deuxième classe LAWANI Fataou ;

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA POLICE REPUBLICAINE DU BORGOU**Commissariat du 3^{ème} arrondissement de Parakou**

Commissaire : Commissaire de Police de première classe HOUNHOUEDO Koffi Ambroise ;

Commissariat spécial de l'aéroport de Tourou

Commissaire : Commissaire de Police de première classe TOLOME Sènanou Ambroise ;

Commissariat de l'arrondissement de Sirarou

Commissaire : Commissaire de Police de première classe GBESSEMEHLAN Djidjôhê Armand Brice ;

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA POLICE REPUBLICAINE DES COLLINES**Commissariat de l'arrondissement de Bantè**

Commissaire : Commissaire de Police de première classe AGOSSA Kayossi Stéphane ;

Commissariat de l'arrondissement de Gouka

Commissaire : Commissaire de Police de première classe ADJAGNON Coffi ;

Commissariat de l'arrondissement de Savè

Commissaire : commissaire de Police de première classe YANTEKOUA Jean-Baptiste ;
Adjoint au Commissaire : commissaire de Police de deuxième classe AKODJENOU Abel Arouna ;

Commissariat de l'arrondissement de kpataba

Commissaire : Commissaire de Police de première classe LAMAS Oniankitan M. Evrard ;

Commissariat de l'arrondissement de Savalou

Commissaire : Commissaire de Police de première classe ALY SEIDOU Abdel Azizou ;

Commissariat de l'arrondissement de Sakin

Commissaire : Commissaire de Police de première classe KPEKOU Houmènou Georges ;

Commissariat de l'arrondissement de DASSA-ZOUME

Adjoint au Commissaire : Commissaire de Police de deuxième classe SOSSOU Gualbert ;

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA POLICE REPUBLICAINE DE LA DONGA**Commissariat de l'arrondissement de Copargo**

Commissaire : Commissaire de Police de deuxième classe VISSOH Olympe H. ;

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA POLICE REPUBLICAINE DU LITTORAL

Commissaire de Police de première classe EDON Adédji Eustache Eric pour emploi ;

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA POLICE REPUBLICAINE DU MONO**Commissariat de l'arrondissement de Houéyogbé**

Commissaire : Commissaire de Police de deuxième classe YOKOSSI Koutré Sylvain ;

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA POLICE REPUBLICAINE DE L'OUEME**Commissariat du 2^{ème} arrondissement de Porto-novo**

Adjointe au Commissaire : Commissaire de Police de deuxième classe ADAM Gracia Faridath ;

Commissariat de l'arrondissement de Affamè

Commissaire : Commissaire de Police de première classe HOUNKPE Anselme Comlan ;

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA POLICE REPUBLICAINE DU ZOU
Commissariat de l'arrondissement de Dasso

Commissaire : Commissaire de Police de Première classe TOHOUEGNON Valentin Yaovi Ernest ;

Article 2

Les officiers subalternes de la Police républicaine susnommés doivent impérativement prendre service **le vendredi 23 avril 2021 à 12 heures.**

Article 3

La présente décision, qui tient lieu de notification, abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Fait à Cotonou, le *20 avril* 2021



[Signature]
Soumaïla A. YAYA
Contrôleur général de Police

AMPLIATIONS : MISP : 01; DGPR-SG-DRHC-DAFL : 04; DSIA : 01; DOSSIERS INTERESSES :31; INTERESSES :31 ; ARCHIVES : 01.



MINISTERE
DE L'INTERIEUR ET DE LA
SECURITE PUBLIQUE

REPUBLICQUE DU BENIN
DIRECTION GENERALE DE
LA POLICE REPUBLICAINE

TEL : 00229 21.31.34.80/ 21.31.34.81
01 BP : 353 COTONOU
Email : dgprbenin@yahoo.fr
Site : www.dgpr.bj

DECISION N° 2021-052/DGPR/SG/DRHC/SA du 20 avril 2021
portant mutation de seize (16) officiers supérieurs de la Police républicaine

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA POLICE REPUBLICAINE

- Vu** la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n°2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- Vu** la loi n°2017-41 du 29 décembre 2017 portant création de la Police républicaine telle que modifiée par la loi n°2020-14 du 03 juillet 2020 ;
- Vu** la loi n°2020-16 du 03 juillet 2020 portant statut spécial des personnels de la Police républicaine ;
- Vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- Vu** le décret n°2019-396 du 05 septembre 2019 portant composition du gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2019-430 du 02 octobre 2019 fixant la structure-type des ministères ;
- Vu** le décret n°2020-389 du 29 juillet 2020 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique ;
- Vu** le décret n°2016-041 du 25 janvier 2017 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Vu** le décret n°2018-006 du 17 janvier 2018 portant attributions, organisation et fonctionnement de la Police républicaine ;
- Vu** le décret n°2019-200 du 17 juillet 2019 portant nomination du Directeur général de la Police républicaine ;

pour les nécessités de service,

DECIDE :

Article premier

Les officiers supérieurs de la Police républicaine dont les noms suivent, reçoivent les mutations ci-après :

SECRETARIAT GENERAL DE LA POLICE REPUBLICAINE

Assistant du Secrétaire Général chargé du Centre du Planification et Gestion des Crises :
Commissaire divisionnaire de Police ADJIDOWE A. P. Albert ;

COMMANDEMENT CENTRAL DES UNITES SPECIALES DE SURVEILLANCE DES FRONTIERES

Adjoint au commandant central : Commissaire Principal de Police NONHOUEGNON K. Ferdinand ;

DIRECTION DES ETUDES, DE LA REGLEMENTATION ET DE LA COOPERATION TECHNIQUE

Commissaire Principal de Police KOSSOLOU Saliou Bangbola pour emploi ;

DIRECTION DE LA PLANIFICATION ET DES STATISTIQUES

Commissaire divisionnaire de Police HOUNDE Sédou pour emploi ;

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA POLICE REPUBLICAINE DE L'ATACORA

Adjoint au directeur départemental : Commissaire Principal de Police AMOUSSOU Hodonou Florian ;

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA POLICE REPUBLICAINE DU BORGOU

Directeur départemental : Commissaire divisionnaire de Police AGBLO Lambert Kouassi ;

Adjoint au directeur départemental : Commissaire Principal de Police BAMENOU S. Alain

Commissariat central de Parakou

Commissaire central : Commissaire Principal de Police DJIMA DAOUDA Abassi ;

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA POLICE REPUBLICAINE DES COLLINES

Directeur départemental : Commissaire principal de Police ALOUKOU Martin Agonman ;

Adjoint au directeur départemental : Commissaire Principal de Police LAFIA Tamou Chabi Gouro ;

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA POLICE REPUBLICAINE DU LITTORAL

Adjoint au directeur départemental : Commissaire Principal de Police AKPO Vital O.

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA POLICE REPUBLICAINE DU MONO

Directeur départemental : Commissaire Principal de Police AGBOHOUTO Boniface ;

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA POLICE REPUBLICAINE DU PLATEAU

Directeur départemental : Commissaire Principal de Police AGASSOUNON Dieudonné Luc ;



Adjoint au directeur départemental : Commissaire Principal de Police HANGNOUN Hippolyte ;

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE LA POLICE REPUBLICAINE DU ZOU

Directeur départemental : Commissaire Principal de Police KOWOTAKPARA Gado

Commissariat central d'Abomey

Commissaire central : Commissaire Principal de Police ODJO Abiodoun Patrick ;

Article 2

Les officiers supérieurs de la Police républicaine susnommés doivent impérativement prendre service **le vendredi 23 avril 2021 à 12 heures**.

Article 3

La présente décision, qui tient lieu de notification, abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Fait à Cotonou, le *20 avril* 2021



[Signature]
Soumaïla A. YAYA
Contrôleur général de Police

AMPLIATIONS : MISIP : 01; DGPR-SG-DRHC-DAFL : 04; DSIA : 01; DOSSIERS INTERESSES :16; INTERESSES :16 ; ARCHIVES : 01.